

Un chantier d'envergure pour la salle équestre du Haras d'Hennebont

Lorient Agglomération mettra en service cette nouvelle salle d'une capacité de 730 places, à la conception très originale et à l'architecture soignée, en septembre 2025.

Acheté en 2016 par Lorient Agglomération et idéalement situé, le Haras National d'Hennebont dispose de forts atouts pour le développement d'une offre touristique et culturelle. Aussi, après le lancement d'un nouveau parcours de visite au printemps 2022, le Haras National d'Hennebont entame la seconde phase de son développement avec la construction d'une halle de spectacles équestres qui a démarré le 24 mars 2024.

Une phase spectaculaire de cette construction s'achèvera mi-octobre avec la pose de la 12^{ème} et dernière arche en bois de 40 m de portée qui constitue l'armature de la charpente, culminant à 17 mètres de haut, créant ainsi un volume totalement libre de la halle.

Déposée en 24 éléments dans la cour d'honneur du Haras, chaque arche a du ensuite être grutée par-dessus l'écurie d'honneur afin d'être ancrée dans la seconde temps sur son emplacement, plots bétons de 1,20 mètre de haut mesurant 70 X 100 cm à la base. Un mode opératoire millimétré avec de gros moyens de grutage pour une portée maximale de 52 mètres.



Cette nouvelle salle permettra de développer l'offre de spectacles limitée aujourd'hui aux périodes d'été et de Noël, et proposés sous un chapiteau monté pour l'occasion. Elle permettra aussi d'accueillir les spectateurs dans de meilleures conditions et positionne le Haras National comme un lieu de référence pour la création et la diffusion de spectacles équestres.

Du fait du caractère historique et patrimonial du site, le programme a été élaboré en concertation avec le Conservateur régional des monuments historiques et l'Architecte des Bâtiments de France.

Le soin apporté à l'aménagement de la halle et de la cour se retrouve dans la qualité des matériaux :

- de l'ardoise pour le toit,
- du pin douglas pour le parement,
- un revêtement stabilisé type ciment verre autour de la halle,
- un bois lamellé collé pour la charpente en 12 arches de deux fois 34 mètres chacun,
- des pavés en granits récupérés sur le site pour la réalisation des caniveaux et des pieds de façades des quatre écuries environnantes.

Sur le plan architectural, la halle a été conçue sous l'influence des belles formes du 18^{ème} au 19^{ème} siècle, avec une configuration qui s'inspire des premiers cirques sédentaires. L'une des grandes originalités réside dans la possibilité de laisser la halle ouverte grâce à des portes coulissantes motorisées et ainsi laisser aux visiteurs une vue sur les écuries qui bordent la cour.

Calendrier

Mars 2024 : lancement des travaux
Juillet 2025 : fin des travaux
Septembre 2025 : ouverture

Les toitures sont crénelées sur trois niveaux décroissants et leurs matières perpétuent le thème des couvertures traditionnelles ardoisées. Cette morphologie particulière s'apparente aux édifices préindustriels qui correspondent au style du Haras. Halle voulue très ouverte et aérée lorsque les grandes portes sont ouvertes laissent voir les 4 écuries qui encerclent la cour du puits.

La halle équestre, d'une surface de 1 464 m, se vaudra modulable et adaptée au déroulement des spectacles équestres ou au travail des artistes en résidence avec :

- une piste circulaire 13 ou 19 mètres de rayon,
- une piste carrée de 20m x 20m,
- une piste rectangulaire de 20 m x 30m ou 40m.

Les gradins seront eux même amovibles pourront accueillir jusqu'à 730 spectateurs assis et 1430 debout, à l'abri des aléas climatiques. Cette modularité permettra par exemple aux cavaliers de traverser la piste de 40 mètres depuis l'extérieur de la halle pour les spectacles acrobatiques.

L'irrigation de la piste est gérée par un système automatique afin de maintenir un taux d'humidité du sol compatible avec pratique du cheval. Ce système supprime l'arrosage et évite que le sable se soulève trop au passage des chevaux et permet une économie conséquente en eau d'arrosage.

Coût : 5 535 000 €

Subventions : 2 M€ par la Région Bretagne et 942 00 € par le Conseil Départemental du Morbihan

Un site historique et vivant

Inscrit à l'inventaire des monuments historiques, conçu selon une architecture qui date du milieu du 19^{ème} siècle, le haras national d'Hennebont est né de la volonté de Napoléon III d'assurer la reproduction et l'élevage de chevaux de trait bretons, notamment utilisé sur les champs de bataille ou pour les travaux agricoles. Entre les deux guerres, le Haras National d'Hennebont accueillera près de 300 étalons et sera le 4^{ème} haras de France.

C'est un lieu culturel et touristique reconnue qui accueille chaque année 120 spectacles, 70 000 visiteurs dont 40 000 payants, y compris pour ses spectacles équestres de belle renommée. Lieu de spectacle vivant, le Haras National d'Hennebont est aussi une scène équestre où se croisent et se développent des disciplines artistiques variées autour du cheval.

La réalisation de cet équipement renforcera la vocation touristique et artistique du haras et confortera son positionnement de scène équestre de référence.

Le Haras c'est aussi :

- un espace muséographique qui accueille plus de 50 000 visiteurs par an
- une scène de spectacle vivant reconnue nationalement
- Des résidences artistiques
- Un patrimoine à sauvegarder
- Un parc arboré de 23 hectares
- Un site clos d'un mur en pierres de 3,2 Km
- 32 bâtiments pour 10 000 m² de plancher
- Un lieu d'événements sportifs, 4500 cavaliers accueillis

© Sellor

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

